



## Assemblée générale Conseil de sécurité

UN LIBRARY

AUG 7, 1982

UN/SA COLLECTION

Distr.  
GENERALEA/37/126  
S/15280  
18 août 1982  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

## ASSEMBLEE GENERALE

Trente-septième session

Point 74 b) de l'ordre du jour provisoire\*

ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE ET SECOURS

EN CAS DE CATASTROPHE : PROGRAMMES

SPECIAUX D'ASSISTANCE ECONOMIQUE

## CONSEIL DE SECURITE

Trente-septième année

## ASSISTANCE AU LESOTHO

Rapport du Secrétaire général

1. Par sa résolution 36/219 du 17 décembre 1981, l'Assemblée générale a prié notamment le Secrétaire général de poursuivre ses efforts pour mobiliser les ressources nécessaires à un programme efficace d'assistance financière, technique et matérielle au Lesotho, garder la situation au Lesotho constamment à l'étude et présenter un rapport en temps utile afin que la question puisse être examinée par l'Assemblée à sa trente-septième session.
2. Conformément à cette résolution, le Secrétaire général a pris les dispositions nécessaires pour qu'une mission d'étude se rende au Lesotho en juin 1982 afin de s'entretenir avec le gouvernement. Le rapport de la mission d'étude, qui est joint en annexe, décrit la situation économique et financière du pays et donne un résumé des progrès qui ont été réalisés dans l'exécution des projets inclus dans le programme spécial d'assistance économique.
3. Au paragraphe 13 de sa résolution 36/219, l'Assemblée générale invitait plusieurs institutions spécialisées et autres organismes du système des Nations Unies à attirer de nouveau l'attention de leurs organes directeurs sur les besoins spéciaux du Lesotho pour qu'ils les étudient et à faire connaître leurs décisions au Secrétaire général avant le 15 août 1982. Les réponses des organismes figureront dans un rapport du Secrétaire général relatif au Lesotho et aux autres pays à l'intention desquels l'Assemblée générale l'a prié de mettre sur pied des programmes spéciaux d'assistance économique.

\* A/36/150

ANNEXE

Rapport de la sixième mission d'étude au Lesotho

(2-5 juin 1982)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION .....	1 - 5	2
II. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE .....	6 - 23	3
A. Vue d'ensemble .....	6 - 11	3
B. Budget .....	12 - 19	4
C. Balance des paiements .....	20 - 23	7
III. ASPECTS PARTICULIERS DE L'ECONOMIE .....	24 - 58	9
A. Agriculture .....	24 - 31	9
B. Emploi .....	32 - 43	11
C. Aide alimentaire et programmes de travaux rémunérés en nature .....	44 - 53	13
D. Réfugiés .....	54 - 58	16
IV. REACTION DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE AU PROGRAMME SPECIAL D'ASSISTANCE ECONOMIQUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES AU LESOTHO .....	59 - 64	18
V. RAPPORT SUR DIFFEREND PROJETS DU PROGRAMME SPECIAL D'ASSISTANCE ECONOMIQUE .....	65 - 100	28

## I. INTRODUCTION

1. Les rapports antérieurs du Secrétaire général sur l'assistance au Lesotho (S/12315; A/32/323-S/12438, A/33/112 et Add.1; A.34/393-S/13485, A/35/432-S/14153 et A/36/266-S/14497; voir aussi A/34/556, A/35/497 et A/36/599) faisaient mention des différentes résolutions du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, ainsi que des rapports soumis par le Secrétaire général à ces organes sur cette assistance.
2. Le 17 décembre 1981, l'Assemblée générale a adopté la résolution 36/219 concernant l'assistance au Lesotho, par laquelle elle a pleinement souscrit à l'évaluation de la situation figurant dans l'annexe au rapport du Secrétaire général (A/36/266-S/14497) et fait appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte une assistance financière matérielle et technique au Lesotho. L'Assemblée a prié le Secrétaire général de faire procéder à une étude de la situation économique du Lesotho et des progrès accomplis en ce qui concerne l'organisation et l'exécution du programme spécial d'assistance économique en faveur de ce pays en temps utile pour que la question puisse être examinée par l'Assemblée générale à sa trente-septième session. L'Assemblée générale a également prié le Secrétaire général de s'entretenir avec les membres du Gouvernement du Lesotho de la question des travailleurs migrants revenant d'Afrique du Sud et de faire rapport sur le type d'assistance nécessaire pour mettre en oeuvre des projets à fort coefficient de main-d'oeuvre permettant à l'économie du pays d'absorber ces travailleurs.
3. Le Secrétaire général a pris des dispositions pour qu'une mission se rende au Lesotho du 2 au 5 juin 1982 afin de tenir des consultations avec les membres du gouvernement sur ces questions. Cette sixième mission d'étude était dirigée par le Coordonnateur des programmes spéciaux d'assistance économique du Bureau des questions politiques spéciales.
4. Les membres de la mission ont eu une réunion d'informations avec M. Evaristus R. Sekhonyana, ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la planification, de l'emploi et des affaires économiques et ont été reçus à deux reprises par le Comité national de coordination. La mission a également tenu des réunions avec de hauts fonctionnaires du Cabinet et des Ministères des affaires étrangères, de la planification, des finances, de l'agriculture, des travaux publics, des transports et des communications, de l'eau, de l'énergie et des mines, de l'éducation et de la santé ainsi que le personnel du Service de gestion des produits alimentaires. Les membres de la mission ont eu des entretiens avec des membres du corps diplomatique en poste au Lesotho ainsi qu'avec des représentants d'institutions du système des Nations Unies à Maseru.
5. La mission tient à ce que soit consignée la satisfaction que lui a procurée la collaboration sans réserve du Gouvernement du Lesotho et du Bureau du PNUD de Maseru sur tous les aspects de sa tâche.

## II. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

### A. Vue d'ensemble

#### 1. Production

6. Au cours de la période examinée, la production a, dans divers secteurs de l'économie du Lesotho, gravement souffert des mauvaises conditions climatiques et économiques. A la suite de la sécheresse et des gelées précoces, les récoltes de 1981/82 ont été moins abondantes que prévu. La chute des prix sur le marché mondial du diamant a entraîné l'arrêt de la production de la mine de Letseng en mai 1982, les activités d'extraction ayant cessé d'être bénéficiaires; les exportations de diamants diminueront donc très sensiblement l'an prochain. L'activité s'est ralentie dans l'industrie du bâtiment, du fait en partie des pénuries de matériaux de construction et des retards onéreux dans l'exécution des travaux qui en ont découlé. De plus, le gouvernement a informé la mission que les aides fiscales et subventions accordées par la République d'Afrique du Sud pour favoriser l'investissement dans les bantoustans avaient entraîné un déclin de l'investissement privé et des travaux de construction au Lesotho.

7. Cette situation a affecté directement les revenus dans les zones rurales et urbaines du Lesotho. De plus, la fermeture de la mine de diamants a entraîné la suppression de 750 emplois, fait qui, ajouté à la concomitante diminution des offres d'emploi dans l'industrie du bâtiment, a aggravé le chômage qui était déjà important au Lesotho.

#### 2. Croissance

8. On ne disposait pas de chiffres détaillés, mais les estimations gouvernementales révélaient que la croissance économique réelle s'était poursuivie depuis 1979/80, quoique à un rythme moins rapide que pendant la période précédente. Pendant la période 1972/73 à 1979/80 le taux de croissance réel de l'économie du Lesotho avait été en moyenne de 8,5 p. 100 par an en termes de produit intérieur brut (PIB) et de 11,2 p. 100 par an en termes de produit national brut (PNB).

9. La croissance économique qu'a connue le Lesotho au cours des dernières années a été stimulée par l'augmentation constante, en termes réels, des dépenses publiques. Cette croissance économique continue qui s'est poursuivie en 1980 et 1981 s'est traduite, pendant cette même période, par une augmentation des dépenses réelles de consommation.

#### 3. Inflation

10. Le rythme de l'inflation s'est sensiblement ralenti. Au cours de la période de 12 mois se terminant en avril 1982, l'indice des prix de détail a augmenté de 10,1 p. 100 au Lesotho. Pendant la période de 12 mois se terminant en avril 1980, l'augmentation avait été de 24 p. 100. Néanmoins, le Bureau des statistiques du Lesotho estimait que l'indice des prix à l'importation avait augmenté de 20 p. 100 entre avril 1981 et avril 1982 et la mission a appris que l'indice du coût de la construction avait augmenté de 20 à 25 p. 100 au cours de la même période.

/...

#### 4. Taux de change

11. Au cours de la période considérée, la monnaie nationale du Lesotho, le loti\*, qui a la même parité que le rand, s'est fortement dépréciée par rapport au dollar des Etats-Unis. Lors du séjour de la mission (juin 1982), le loti valait 0,92 dollar des Etats-Unis, alors qu'en mars 1981, il en valait 1,29.

#### B. Budget

12. Les déficits budgétaires sont au premier rang des préoccupations du gouvernement. Alors que pour l'exercice 1979/80, le budget s'était soldé par un excédent de 3,7 millions de maloti, le budget pour 1980/81 faisait ressortir un déficit de 33 millions de maloti. Selon les premières estimations, le déficit, pour les exercices 1981/82 et 1982/83, serait de 51,9 millions et de 53,8 millions respectivement (voir tableau 1).

13. Les budgets pour 1980/81 et 1981/82 montraient que les dépenses publiques de fonctionnement et d'équipement avaient augmenté à un rythme plus rapide que les recettes.

14. Au Lesotho, la principale source de recettes fiscales est constituée par les droits perçus dans le cadre du système de partage des revenus de l'Union douanière d'Afrique australe. Si ces recettes n'ont que légèrement décliné en valeur nominale ces dernières années, en termes réels la diminution des rentrées douanières a été appréciable.

15. Le Gouvernement du Lesotho attribuait cette diminution aux imperfections de la formule de partage des revenus de l'Union douanière. Ces imperfections étaient liées aux fortes augmentations du prix du pétrole, à la suppression de la surtaxe à l'importation, à l'introduction d'une taxe générale sur les ventes, et à la réduction des droits d'importation et de consommation qui en était résultée, au succès de la politique de l'Afrique du Sud visant à substituer des produits locaux aux importations, à la limitation des importations, à la dévaluation du rand et à d'autres mécanismes protectionnistes et restrictifs.

16. Un groupe d'étude technique composé de représentants de chacun des Etats membres de l'Union douanière a étudié la question et présenté des recommandations qui, bien qu'elles aient été pour la plupart acceptées par la Commission de l'Union douanière, ont été rejetées par le Gouvernement sud-africain. Le Gouvernement du Lesotho espère pouvoir entamer des négociations avec le Gouvernement sud-africain en vue de remédier aux aspects insatisfaisants de la formule.

17. L'augmentation des dépenses publiques s'expliquait par la nécessité de développer les services publics nécessaires à la population, par l'accroissement des besoins en matière de défense et de sécurité, et par la nécessité de fournir des aides et des subventions aux services et établissements publics et d'assurer le service d'une dette publique croissante. Les dépenses afférentes au service de la

---

\* Au pluriel "maloti" (M).

dette augmentaient très rapidement. On s'attendait à ce qu'elles soient en 1982/83 huit fois plus fortes qu'en 1979-80. Le gouvernement attribuait principalement l'augmentation de la dette publique à la mise en oeuvre du programme de développement, au titre duquel avaient du être financées non seulement les contributions de contrepartie mais également les obligations des donateurs, en attendant que les remboursements aient été effectués. Des problèmes de liquidités avaient nécessité des emprunts à court terme onéreux.

18. Le gouvernement tient à rétablir l'équilibre budgétaire le plus rapidement possible. Il espère que les rentrées au titre de l'Union douanière augmenteront de manière substantielle au cours de l'exercice 1983-84, une fois que les négociations en vue d'une révision de la formule auront abouti. Il espère également, cette même année, parvenir à réduire le service de la dette publique par rapport à l'année précédente. On envisage, pour 1982-83 et 1983-84, d'importantes réductions des dépenses publiques de développement. Dans l'intervalle, le gouvernement serait reconnaissant à la communauté internationale de bien vouloir lui apporter son aide, en réaménageant le calendrier des remboursements d'emprunts et en lui fournissant, dans le cadre d'arrangements intérimaires, les ressources nécessaires pour convertir les emprunts commerciaux à taux d'intérêt élevés en des emprunts à long terme. Le gouvernement a souligné l'utilité de l'aide accordée sous forme de produits alimentaires dont la vente permet de combler une partie du déficit budgétaire.

19. Les pays donateurs participant au programme de développement du Lesotho pourraient, de leur côté, assouplir leurs procédures comptable et de remboursement, afin d'atténuer les problèmes constants de trésorerie résultant des retards dans le remboursement. Il serait également très utile qu'ils prennent en charge les dépenses de fonctionnement des projets assistés, au moins pendant une période initiale, jusqu'à ce que les projets deviennent autosuffisants.

Tableau 1

Budget de l'Etat. Exercices 1979/80 à 1982/83

(En millions de maloti)

	<u>1979/80</u> (Montants estimatifs effectifs)	<u>1980/81</u>	<u>1981/82</u> (Chiffres provisoires)	<u>1982/83</u> (Budget)
Dépenses courantes totales	<u>67,9</u>	<u>99,4</u>	<u>116,3</u>	<u>146,8</u>
- Dette publique	5,0	8,0	19,4	39,0
- Dépenses de personnel	36,2	58,0	62,4	66,0
- Activités	26,7	33,4	34,5	41,8
Dépenses liées au financement du développement	<u>22,5</u>	<u>35,9</u>	<u>37,9</u>	<u>27,9</u>
Dépenses du compte administratif	<u>2,0</u>	<u>2,0</u>	<u>5,3</u>	<u>17,6</u>
Total des dépenses	<u>92,4</u>	<u>137,3</u>	<u>159,5</u>	<u>192,3</u>
Total des recettes	<u>96,1</u>	<u>104,3</u>	<u>107,6</u>	<u>138,5</u>
- Douanes	<u>71,5</u>	<u>71,4</u>	<u>78,8</u>	<u>76,7</u>
Excédent ou déficit	3,7	-33,0	-51,9	-53,8

Source : Gouvernement du Lesotho

C. Balance des paiements

20. Lors de son séjour, la mission n'a pu disposer de chiffres détaillés en ce qui concerne la balance des paiements du Lesotho pour les exercices postérieurs à l'exercice 1979/80. On trouvera des estimations de l'évolution de la balance des paiements entre 1975/76 et 1979/80 au tableau 2 du document A/36/266-S/14497.

21. La balance des paiements est traditionnellement caractérisée par un déficit commercial très important qui est en majeure partie couvert par les rapatriements de salaires des travailleurs migrants et, dans une moindre mesure, par des dons au titre de l'aide et d'autres transferts gouvernementaux. Au cours des deux dernières années, le déficit commercial s'est aggravé, la valeur des importations augmentant de 8 p. 100 pour 1980/81 et pour 1981/82, en même temps que les recettes d'exportation diminuaient pendant deux exercices consécutifs. Le pourcentage des exportations par rapport aux importations, qui avait été en augmentation à la fin des années 70, est retombé à 9,5 p. 100 pour l'exercice 1980/81 et à 8,4 p. 100 pour l'exercice 1981/82 (voir tableau 2).

22. La diminution marquée de la valeur des exportations pour 1980-1981 par rapport à l'exercice précédent a résulté principalement d'une diminution des recettes provenant de l'exportation des diamants liée à la stagnation qui a affecté le marché mondial du diamant en 1980 (voir tableau 3). Les perspectives d'avenir en ce qui concerne ces recettes d'exportation et le déficit commercial sont encore plus sombres. Les opérations d'extraction du diamant ayant cessé à Letseng en mai 1982, la production de diamant du Lesotho proviendra uniquement, dans l'avenir immédiat, de ce qui a été déjà extrait et de l'exploitation des gisements à ciel ouvert; on peut donc s'attendre à une diminution importante des exportations de diamants. Etant donné que ces exportations représentaient près de 60 p. 100 du total des exportations du Lesotho en 1980, leur forte diminution fera décroître le pourcentage, déjà faible à l'heure actuelle, des importations couvertes par les exportations.

23. Les perspectives ne sont pas plus favorables en ce qui concerne les deux principales sources de revenus qui contribuent à équilibrer la balance des paiements du Lesotho. Les envois de fonds des travailleurs migrants, qui émanent principalement des ressortissants du Lesotho travaillant dans les mines d'or d'Afrique du Sud, pourraient être affectés par les politiques de l'emploi mises en oeuvre par le Gouvernement sud-africain et la baisse du prix de l'or sur le marché mondial. Les dons au titre de l'aide pourraient ne pas augmenter, voire diminuer, compte tenu de la récession que connaissent les principaux pays donateurs.



Tableau 2

Balance des paiements a/

(En milliers de maloti)

	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82 b/
Importations (c.a.f.)	255 672	333 347	377 534	409 207
Exportations (f.o.b.)	<u>-28 218</u>	<u>-42 370</u>	<u>-35 831</u>	<u>-34 429</u>
Balance commerciale	277 454	290 977	341 703	374 778
Pourcentage des exportations par rapport aux importations	11,0	12,7	9,5	8,4

Source : Bureau des statistiques du Lesotho.

a/ Les chiffres du présent tableau représentent une révision des données relatives au commerce extérieur figurant au tableau 2 du document A/36/266-S/14497.

b/ Chiffres provisoires.

Tableau 3

Exportations de diamants (1971-1981)

	Poids (Carats)	Valeur (Maloti)	Prix moyen (Maloti par carat)
1971	6 815	212 044	31,11
1972	9 019	195 723	21,70
1973	8 587	255 314	29,73
1974	11 798	091 524	76,41
1975	3 466	482 793	139,29
1976	7 051	455 127	64,55
1977	14 977	1 248 639	83,37
1978	67 222	16 695 447	248,36
1979	64 886	21 244 279	327,10
1980	105 245	24 726 238	234,94
1981	...	18 168 873	...

Source : Bureau des statistiques du Lesotho.

### III. ASPECTS PARTICULIERS DE L'ECONOMIE

#### A. Agriculture

##### 1. Production

24. Par suite de la sécheresse et du gel, la récolte de 1981/82 sera considérablement plus faible qu'on ne l'espérait. Toutes les cultures, maïs, sorgho, blé, haricots, pois et autres ont souffert. Cependant, bien que les conditions climatiques aient été défavorables, le rendement des terres soumises à une culture intensive dans le cadre du Programme d'autosuffisance agricole lancé par le gouvernement a été considérablement plus élevé que celui des terres cultivées suivant les méthodes traditionnelles. Néanmoins, la production des terres à haut rendement a été beaucoup plus faible qu'on aurait pu l'espérer si les conditions climatiques avaient été favorables.

25. Au cours de la deuxième année du Programme d'autosuffisance agricole, plus de 29 000 hectares ont été mis en culture, contre 6 000 hectares la première année. Le Ministère de l'agriculture ne prévoit pas d'augmenter cette superficie pour la prochaine campagne agricole.

26. Le principal produit cultivé dans le cadre du programme était le maïs, mais le sorgho, les haricots, les pois et d'autres produits ont également été cultivés. En dépit de la sécheresse, qui a commencé après les semailles, et des premières gelées de l'hiver qui ont affecté la récolte d'été en février 1982, le rendement a atteint pour le maïs une moyenne de 62 sacs à l'hectare, au lieu de 12 sacs environ qu'on aurait pu espérer en utilisant les méthodes traditionnelles dans de bonnes conditions atmosphériques. Le Ministère de l'agriculture estime que dans de bonnes conditions climatiques et en appliquant divers procédés - plantations denses, apports d'engrais à haute dose et autres -, on pourrait arriver à un rendement d'une centaine de sacs à l'hectare.

27. Par suite des effets de la sécheresse et des gelées précoces sur la récolte de 1981/82, on s'attend à des déficits considérables dans la production de céréales alimentaires de base destinées à la consommation humaine, comme l'indique le tableau 4. Les besoins en céréales pour 1982/83 sont estimés à 360 749 tonnes; la production intérieure en fournira 146 284, ce qui laisse un déficit de 214 465 tonnes à combler par des importations commerciales ou des dons en produits alimentaires. Sur ce chiffre, le déficit qui est apparu par suite de la sécheresse et des gelées précoces est estimé à 90 148 tonnes. L'aide alimentaire d'appoint sera par conséquent importante pour le Lesotho dans l'année qui vient, surtout si l'on tient compte des déficits actuels du budget et de la balance des paiements.

Tableau 4

Production de céréales pour 1981/1982 et déficit en 1982/1983

(En tonnes)

	Maïs	Sorgho	Blé	Total
Besoins pour la consommation <u>a/</u>	195 753	70 574	94 422	360 749
Production brute 1981/82	<u>91 289</u>	<u>41 594</u>	<u>13 401</u>	<u>146 284</u>
Déficit 1982/83 par rapport aux besoins de la consommation	104 464	28 980	81 021	214 465
Moyenne sur 7 ans des importations et des dons	<u>77 148</u>	<u>5 689</u>	<u>41 480</u>	<u>124 317</u>
Déficit supplémentaire en 1982/83	<u>27 316</u>	<u>23 291</u>	<u>39 541</u>	<u>90 148</u>

a/ En prenant pour base une moyenne établie sur 7 ans et réajustée d'après le nombre d'habitants en 1982.

2. Principes d'action

28. A la suite d'une Conférence sur le secteur agricole qui a réuni les divers donateurs à Maseru du 20 au 24 octobre, le gouvernement et les donateurs se sont mis d'accord pour élaborer un "Plan" visant à renforcer le secteur agricole du Lesotho ainsi que le développement économique et social du pays. Ce document publié sous le titre Développement agricole - Plan d'action, est l'oeuvre commune du gouvernement et des organisations donatrices et remplace le chapitre sur l'agriculture contenu dans le troisième Plan quinquennal de développement.

29. Les objectifs, les priorités et les stratégies fixés dans le Plan d'action sont les suivants :

- a) Obtenir l'adhésion de la population;
- b) Augmenter la production agricole;
- c) Élargir les possibilités d'emploi dans l'agriculture;
- d) Revaloriser et stabiliser les terres;
- e) Fournir des services d'appui efficaces;
- f) Mobiliser les ressources financières.

30. Le Plan d'action identifie les projets et les programmes pour lesquels une assistance est nécessaire. Les donateurs habituels ont reçu des exemplaires de ce document. Les donateurs éventuels intéressés peuvent se le procurer auprès du Gouvernement du Lesotho.

31. Ce dernier continue à viser l'objectif de l'autosuffisance en matière de production alimentaire pour empêcher que les problèmes alimentaires puissent être utilisés comme une arme politique contre le pays. Le Programme d'autosuffisance agricole est financé principalement par le Gouvernement du Lesotho. Etant donné les difficultés budgétaires qu'il connaît actuellement, le gouvernement souhaiterait que des fonds puissent être mis, à des conditions libérales, à la disposition de la Banque de développement agricole du Lesotho pour permettre à celle-ci d'accorder des prêts à court terme aux cultivateurs et aux coopératives.

#### B. Emploi

32. La gravité de la situation de l'emploi au Lesotho a été soulignée dans tous les rapports précédents. Cette situation comporte deux aspects particulièrement critiques : l'un est la croissance très rapide du nombre de ressortissants du Lesotho qui terminent leurs études chaque année et cherchent un emploi; la seconde préoccupation est l'éventualité toujours possible d'un rapatriement massif des nombreux travailleurs basothos qui travaillent en Afrique du Sud, principalement dans les mines d'or, mais également dans les houillères et dans d'autres industries.

33. Les études les plus récentes sur la main-d'oeuvre au Lesotho indiquent qu'environ 77 400 Basothos des deux sexes en âge de travailler vont arriver sur le marché du travail entre 1980 et 1985, dont 39 000 hommes. Le gros des nouveaux arrivés devra être absorbé par les secteurs agricole et traditionnel, du fait que le secteur moderne n'emploie actuellement qu'environ 40 000 personnes, dont 27 000 travaillent pour le gouvernement.

34. Le Gouvernement du Lesotho cherche à créer des emplois dans l'industrie, la construction, le commerce et le tourisme pendant la durée du troisième Plan quinquennal mais, dans le meilleur cas, le nombre des emplois créés restera faible par rapport aux 15 000 nouveaux demandeurs d'emploi qui arrivent chaque année sur le marché du travail. Le gouvernement cherche l'appui des donateurs pour élargir les activités dans le secteur moderne.

35. L'éventualité du rapatriement forcé d'un grand nombre de travailleurs basothos travaillant actuellement en République sud-africaine ajoute encore aux préoccupations du gouvernement. Environ 120 000 ressortissants du Lesotho travaillent dans les mines sud-africaines. En outre, un grand nombre de Basothos occupent des emplois dans le secteur des services et dans d'autres branches en Afrique du Sud. En cas de rapatriement soudain et forcé d'un si grand nombre de travailleurs, la population active pourrait passer de 640 000 actuellement à environ 800 000.

36. En outre, par suite de la mécanisation des mines et de l'agriculture et des politiques adoptées par les autorités sud-africaines qui visent à remplacer peu à peu dans les mines les travailleurs étrangers migrants par de la main-d'oeuvre recrutée dans les homelands et à donner la préférence à des mineurs expérimentés

plutôt qu'à des novices, les nouveaux arrivés sur le marché du travail ne peuvent pas se tourner vers l'Afrique du Sud pour trouver des emplois dans l'industrie minière.

37. Le Gouvernement du Lesotho a pris une initiative importante, tant pour remédier à la situation critique de l'emploi que comme moyen de faire face au problème aigu que soulèverait le rapatriement massif des travailleurs, en élaborant des programmes de travaux publics nécessitant une main-d'oeuvre nombreuse. Ces programmes non seulement fournissent des emplois mais contribuent au développement du pays grâce à la construction de routes d'accès et de barrages, ainsi qu'à des travaux de lutte contre l'érosion des sols et de reboisement. Par ailleurs, un programme de travaux publics déjà en activité pourrait servir de base à une expansion rapide de l'emploi si cela s'avérait nécessaire en cas d'urgence.

38. Avec l'assistance de la Banque Mondiale, un service de la construction à fort coefficient de main-d'oeuvre (Labour-Intensive Construction Unit - LCU) a été créé au sein du Ministère des travaux publics du Lesotho en 1977 et a reçu l'appui de certains donateurs. De 1980 à 1981, le nombre de travailleurs employés par ce service est passé de 411 à 1 265 et le nombre de manoeuvres, de maçons et d'autres catégories analogues de travailleurs est passé de 365 à 1 154.

39. D'après le rapport annuel du LCU pour 1981, "on estime qu'il y aura suffisamment de travaux publics, utiles sur le plan économique, pour que les activités du LCU occupent à plein temps un groupe de 2 500 à 3 500 personnes pendant les 10 prochaines années au moins. L'effectif de 2 500 travailleurs représente l'estimation actuelle de la demande de base pour les travaux du LCU et l'effectif de 3 500 représente la demande de pointe saisonnière prévisible qui pourra se manifester par moments".

40. Considérant les possibilités qu'il offre dans le domaine de la création d'emplois, le gouvernement souhaiterait que le LCU bénéficie d'une assistance prolongée et élargie de la part des donateurs.

41. Au cours de la période considérée, le problème du chômage au Lesotho s'est aggravé du fait de la perte de 750 emplois par suite de la fermeture de la mine de diamants de Letseng. Un nombre équivalent d'emplois ont été supprimés par suite d'une baisse de l'activité dans la construction et de la faillite de l'une des principales entreprises de cette branche. L'expansion dans le secteur moderne n'a pas été suffisante pour compenser ces réductions.

42. Les femmes au Lesotho sont déjà employées en grand nombre dans le secteur traditionnel. La plupart des activités agricoles du pays, telles que la laiterie, l'élevage de porcins et de la volaille, l'horticulture et les petites industries agricoles comme l'artisanat de la laine et du mohair, occupent en majorité des femmes. Cependant, beaucoup de ces activités ont besoin de capitaux, en particulier pour renforcer les apports en matériel et les moyens de commercialisation si l'on veut rendre effective la contribution que la main-d'oeuvre féminine peut apporter à la production nationale.

43. Les femmes sont également employées dans la construction de routes de desserte, en général avec l'appui de programmes prévoyant la distribution de vivres en rémunération du travail. Ces programmes pourraient être élargis si l'on pouvait compter sur une aide alimentaire plus importante.

C. Aide alimentaire et programmes de travaux rémunérés en nature

44. L'aide alimentaire joue un rôle capital dans l'économie du Lesotho. Comme on l'a indiqué dans la section A du présent chapitre, les dons en produits alimentaires sont nécessaires pour couvrir le déficit entre la production intérieure et la consommation. Par suite de la sécheresse et des gelées précoces qui ont touché la récolte de 1981/82, le Lesotho aura besoin de 90 000 tonnes supplémentaires de vivres en 1982/83 pour répondre aux besoins de sa population (voir tableau 4).

45. Les dons en produits alimentaires permettent également de répondre aux besoins de groupes vulnérables de la population. Un projet du Programme alimentaire mondial (PAM) concernant les groupes vulnérables au Lesotho s'adresse à 248 700 enfants de l'enseignement primaire, 28 000 pensionnaires et étudiants de l'enseignement secondaire, 2 400 malades hospitalisés, 400 élèves infirmières et 1 200 étudiants des centres de formation agricole.

46. Les dons en produits alimentaires ont permis au gouvernement de constituer des réserves de maïs et de construire des installations de stockage dans la région montagneuse (projet A-1). Le gouvernement espère créer une réserve stratégique nationale de 20 000 tonnes de blé (projet A-13) afin de renforcer la sécurité alimentaire du pays. Il convient de noter qu'en cas de cessation des importations en provenance d'Afrique du Sud, les livraisons d'autres pays destinées à les remplacer mettraient entre neuf mois et un an à parvenir au Lesotho. Un don de 7 000 tonnes de blé fournies par le Programme alimentaire mondial (PAM) a permis au gouvernement de prendre les premières dispositions en vue de la constitution de cette réserve. Des dons complémentaires sont nécessaires.

47. Les dons en produits alimentaires qui peuvent être vendus permettent au gouvernement d'en consacrer le produit au développement. L'aide ainsi utilisable est en majeure partie fournie par la Communauté économique européenne (CEE) dont les dons de blé au cours de la période 1978-1981 se sont élevés au total à 11 500 tonnes représentant la valeur de 2,3 millions de dollars. Un autre don de 6 000 tonnes de blé est attendu de la CEE en 1982. Les livraisons reçues pour la période 1978-1981 ont été vendues aux Minoteries du Lesotho et le produit de la vente a été consacré à la construction d'installations de stockage pour le Service de gestion des produits alimentaires.

48. Les dons alimentaires destinés aux programmes de travail rémunéré en nature constituent un type d'assistance particulièrement utile. Ces programmes permettent d'appuyer les projets à fort coefficient de main-d'oeuvre administrés par le LCU, (Labour Construction Unit) ainsi que l'emploi des femmes à la construction de routes de desserte au titre du programme de développement rural du Lesotho.

49. Le Lesotho devant créer d'urgence des emplois pour sa main-d'oeuvre en croissance rapide, le gouvernement est avant tout soucieux d'élargir ces programmes. Malheureusement, le nombre de personnes qui en ont bénéficié a diminué brutalement au cours de 1982, comme le montre le tableau 5.

Tableau 5

Bénéficiaires des programmes de travail rémunéré en nature du Programme alimentaire mondial et du Catholic Relief Services

		Programme alimentaire mondial	Catholic Relief Services	Total
1981	4ème trimestre	10 500	7 950	18 450
1982	1er trimestre	8 500	7 950	16 450
	2ème trimestre	7 500	7 950	15 450
	3ème trimestre	5 600	7 950	13 550

50. Par suite de la réduction de la contribution du PAM, le nombre total des bénéficiaires des deux programmes va diminuer de près de 5 000, soit plus de 26 p. 100, entre le quatrième trimestre de 1981 et le troisième trimestre de 1982.

51. Les réductions du programme du PAM ont touché presque toutes les activités rendues possibles par les programmes de travail rémunéré en nature, comme le montre le tableau 6.

Tableau 6

Répartition par activité des travailleurs relevant du  
 programme de travail rémunéré en nature du PAM

	1982	
	1er trimestre	2ème trimestre
Routes,	5 000	4 500
Conservation	1 350	1 200
Parcelles boisées	800	750
Projet agricole de Thaba-Tseka	500	500
Autres projets agricoles	500	400
Autres projets de développement rural	350	150
Total	8 500	7 500

52. Le programme de travail rémunéré en nature étant en perte de vitesse, le gouvernement est particulièrement soucieux de renverser cette tendance et d'élargir ce programme afin qu'il s'adresse au moins à 20 000 bénéficiaires. Il reconnaît que la compétence technique et administrative des ministères intéressés est d'une importance vitale pour le succès du programme. Il a fait savoir à la mission qu'il y avait eu une amélioration marquée dans ce domaine au cours des six derniers mois, qu'une assistance technique complémentaire avait été obtenue et que des efforts allaient être faits pour apporter d'autres améliorations.

53. Le tableau 7 indique le montant de l'aide alimentaire prévu sous diverses rubriques et effectivement reçu en 1981/82, ainsi que le montant prévu pour 1982/83.



Tableau 7

Aide alimentaire

(En tonnes)

Année		Maïs		Blé	
		Montant prévu	Montant reçu	Montant prévu	Montant reçu
1981/82	Aide alimentaire générale	17 330	18 418	7 951	7 594
	Réserves de céréales	4 030	-	13 000	-
	Blé à vendre au profit du développement	-	-	13 200	8 200
	Total	<u>21 360</u>	<u>18 418</u>	<u>34 151</u>	<u>15 794</u>
1982/83	Aide alimentaire générale	22 000	-	12 865	-
	Réserves de céréales	15 000	-	13 000	-
	Blé à vendre au profit du développement	-	-	38 000	-
	Total	<u>37 000</u>	<u>-</u>	<u>63 865</u>	<u>-</u>

D. Réfuégiés

54. Des rapports antérieurs ont souligné la lourde charge que supporte l'économie du Lesotho par suite du refuge que ce pays accorde aux populations qui quittent la République sud-africaine. Des renseignements détaillés sur les programmes en faveur des réfugiés au Lesotho figurent dans le rapport annuel du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et le programme spécial d'assistance pour les étudiants réfugiés en Afrique australe, lancé à la suite des émeutes de Soweto en juin 1976 et coordonné par le Haut Commissaire, fait l'objet d'un rapport distinct du Secrétaire général présenté en application de la résolution A/36/170 de l'Assemblée générale.

55. Bien que le programme spécial pour les étudiants réfugiés en Afrique australe ait reçu un appui généreux de la part de la communauté internationale, il ne s'applique qu'à une petite partie du nombre total de personnes arrivées au Lesotho ces dernières années. Par exemple, beaucoup de ceux qui sont entrés au Lesotho ne sont pas inscrits comme réfugiés. Il se pose en particulier le problème, évoqué dans les rapports précédents, de l'inscription dans les écoles du Lesotho des enfants de parents basothos domiciliés en Afrique du Sud. On constate en outre depuis trois ans un afflux

croissant d'enfants ne parlant pas le sesotho. Un rapport, financé par le PNUD, sur les problèmes des réfugiés d'âge scolaire a été établi par un consultant de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

56. Ce consultant a estimé qu'il y avait, au début de 1981, plus de 26 000 personnes réfugiées au Lesotho et le gouvernement a fait savoir à la mission qu'environ 30 à 35 personnes par mois avaient demandé asile pendant l'année écoulée. Ces estimations laissent à penser que les programmes en faveur des réfugiés assistent moins de 5 p. 100 du nombre total de ceux qui sont entrés au Lesotho en provenance de la République sud-africaine.

57. Les nombreuses personnes qui ne reçoivent pas une aide de ces programmes représentent une charge directe pour l'économie du Lesotho. Elles bénéficient, au même titre que les nationaux, des services d'enseignement, de santé et autres services essentiels, entrent en concurrence avec les ressortissants du pays pour les rares emplois disponibles et ajoutent au déficit alimentaire de la nation. En fait, même les réfugiés dont l'entretien est assuré par les programmes grèvent lourdement le budget de l'Etat car, dans la plupart des cas, les montants versés pour financer l'enseignement, la santé et les autres services mis à la disposition des réfugiés sont nettement inférieurs aux coûts réels.

58. Le gouvernement préfère intégrer les réfugiés dans la vie de la communauté plutôt que créer des centres séparés et isolés ou élaborer des projets qui leur soient spécifiquement destinés. Il demande donc une aide internationale pour des projets et des programmes nationaux dont les réfugiés bénéficieront du fait que l'accès aux services nationaux leur sera garanti. Cette approche générale s'impose de plus en plus à mesure que les possibilités de réinstallation des réfugiés dans d'autres pays deviennent de plus en plus limitées. A cet égard, le gouvernement a fait part à la mission de sa profonde préoccupation devant le fait que la communauté des donateurs internationaux n'a pas répondu suffisamment aux besoins particuliers des pays africains lors de la Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique qui s'est tenue à Genève en avril 1981.

IV. REACTION DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE AU PROGRAMME SPECIAL  
D'ASSISTANCE ECONOMIQUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
AU LESOTHO

59. Par sa résolution 36/219, l'Assemblée générale a demandé des renseignements sur l'état d'avancement du Programme spécial d'assistance économique en faveur du Lesotho.

60. D'après les renseignements fournis par le gouvernement à la sixième mission d'étude, l'aide supplémentaire fournie ou annoncée depuis le mois de mars 1981 aux projets du Programme spécial s'élevait à 32 513 000 dollars des Etats-Unis. Le tableau 8 fait ressortir les principaux projets pour lesquels l'aide supplémentaire a été annoncée et les sources de financement.

61. En résumé, 14 projets ont été achevés pour lesquels 27 millions de dollars environ ont été versés (tableau 9, sect. A) et une aide s'élevant à quelque 124 millions de dollars des Etats-Unis a été annoncée pour des projets qui sont maintenant entièrement financés (tableau 9, sect. B).

62. Environ 47 millions de dollars ont été annoncés pour des projets qui sont partiellement financés (tableau 10). De plus, environ 3,5 millions de dollars des Etats-Unis de crédits commerciaux ont été utilisés pour le projet de modernisation de la production végétale.

63. Les projets achevés ainsi que les projets en cours entièrement financés figurent au tableau 9, sections A et B. Les renseignements fournis sur les sources de financement au tableau 4 du document A/36/266 sont complétés par les renseignements du tableau 8 du présent rapport.

Tableau 8

Annonces d'aide depuis mars 1981

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Projet	Annonces a/	Donateurs
R-6 Centre d'entretien du Ministère des travaux publics	441	CEE, Royaume-Uni
R-11 Routes de desserte	930	PAM
C-1 Renforcement de la flotte aérienne civile	1 200	Fonds spécial de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole
C-4 Aéroport international	19 500	(Fonds saoudien, CEE, Koweït, Aide finlandaise)
A-4 Modernisation de la production végétale	200	Prêt commercial
A-6 Commercialisation de la laine et du mohair	290	Royaume-Uni, CEE
A-14 Stockage en silo et réserve de céréales	1 000	Banque africaine de développement (BAD)
H-1 Stock de médicaments	100	Corée
H-2 Hôpital de Qacha's Nek	252	Organisme danois de développement international, Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP)

Tableau 8 (suite)

Projet	Annonces a/	Donateurs
L-1 Programme de développement à fort coefficient de main-d'oeuvre	2 800	Organisme suédois de développement international
P-1(A) Aménagement hydraulique des régions montagneuses : étude de faisabilité	5 500	CEE
I-2 Bâtiments industriels de réserve	300	Royaume-Uni
Total	<u>32 513</u>	

a/ Contributions annoncées en sus des montants figurant dans les rapports précédents. Il convient de noter que le montant des contributions annoncées est converti en dollars des Etats-Unis au taux de change en vigueur au moment de l'annonce correspondante. Les chiffres indiqués au cours des différentes années dans les rapports varient donc selon les fluctuations du taux de change et ne sont pas toujours comparables entre eux. De plus, comme des négociations précises ont lieu après chaque annonce, les fonds peuvent être réaffectés d'un projet à un autre si les circonstances l'exigent. Des renseignements détaillés sur des contributions annoncées pour des projets connus à ce moment-là (converties au taux de change alors en vigueur) étaient fournis au tableau 4 du document A/36/266.

Tableau 9

Projets achevés et projets en cours entièrement financés

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Titre	Aide fournie
<u>A. Projets achevés</u>	
R-1 Améliorations ponctuelles du tronçon de route Sekakes-Qacha's Nek	1 840
R-2 Parc de véhicules de transport routier	3 537
R-6 Trois centres d'entretien du Ministère des travaux publics	1 012
C-1 Renforcement de la flotte aérienne civile	6 523
C-2 Aménagements à l'aéroport de Maseru	228
A-5 Autonomie en matière de traitement des céréales	2 800
A-9 Renforcement du réseau de commercialisation des produits de l'élevage	642
A-12 Pisciculture d'eau douce	520
H-1 a/ Constitution de stocks de médicaments et autres fournitures médicales	2 800
H-2 Hôpital de Qacha's Nek	885
P-1(B) Faisabilité et conception de projets de production locale d'énergie hydro-électrique	921
I-1 Agrandissement de la zone industrielle de Maseru	2 070
I-2 Bâtiments industriels de réserve	2 650
M-3 Usine de concassage de pierre à Ramorakane	550
Total	<u>26 978</u>

Tableau 9 (suite)

Titre	Aide fournie	
<b>B. <u>Projets entièrement financés</u></b>		
R-3/R-4	Route Quthing-Qacha's Nek	34 000
R-7 a/	Renforcement des moyens techniques du Ministère des travaux publics	930
R-8	Route Mafeteng-Mohale's Hoek	10 000
C-3 a/	Amélioration de cinq pistes d'atterrissage en montagne	6 600
C-4 b/	Nouvel aéroport international	51 500
A-1	Réserves alimentaires de la région montagneuse	3 802
A-15 c/	Projet relatif aux engrais et aux semences	1 300
P-1(A)	Aménagement hydraulique des régions montagneuses : étude de faisabilité	5 500
T-2 b/	Communications internationales par satellite	10 300
<b>Total</b>		<b>123 932</b>

a/ Bien que financé initialement, ce projet appelle une aide permanente.

b/ Bien que les fonds semblent suffisants, le financement peut s'avérer déficitaire du fait de négociations de soumission d'offres ou de dépassement de devis.

c/ Le projet a été revu et des parties des demandes initiales figurent maintenant des les projets A-4, A-7 et A-17.

64. Des renseignements détaillés sont fournis dans le tableau 10 sur les contributions de la communauté internationale et sur les projets pour lesquels un financement est encore demandé.

Tableau 10

Projets pour lesquels un financement est encore demandé

(d'après les renseignements fournis par le Gouvernement du Lesotho à la sixième mission d'étude)

Note : La mention "... " indique qu'il n'y a pas de chiffres disponibles.

Numéro	Projet Titre	Estimation la plus récente du coût	Contri- bution	Type de contri- bution	Donateur
(En milliers de dollars E.-U.)					
<u>A. Programme d'urgence</u>					
R-5	Tronçon de route Thaba-Tseka-Mpiti	14 880	-	-	-
R-12 (nou- veau)	Centre d'entretien du Ministère des travaux publics à Mokhotlong (extension du R-6)	300	-	-	-
A-4	Modernisation de la production végétale	24 180	(3 500) a/	Prêt	Secteur commercial
A-6	Commercialisation de la laine et du mohair	2 800			
	i) Grands entrepôts et véhicules		526 63 65	Don Don Don	Royaume-Uni Irlande CEE
	ii) Lutte contre la gale des moutons		1 082	Don	Royaume-Uni
	iii) Financement du Fonds autorenouvelable pour les produits vétérinaires		155	Don	Royaume-Uni

/...



Numéro	Projet Titre	Estimation la plus récente du coût	Contri- bution	Type de contri- bution	Donateur
A-7	Banque de développement agricole du Lesotho	6 500	335 5 925	Don Prêt à des conditions libérales	Royaume-Uni Fonds international de développement agricole
A-13	Approvisionnement en blé et réserve stratégique	60 200	5 800 1 700	Don Don	PAM, CEE CEE

Tableau 10 (suite)

Numéro	Projet Titre	Estimation la plus récente du coût	Contri- bution	Type de contri- bution	Donateur
(En milliers de dollars E.-U.)					
H-3	Dispensaires ruraux à Matebeng et Dilli-Dilli	203	188	Don	Pays-Bas
L-1	Programme de développement à fort coefficient de main-d'oeuvre	9 515	5 464 330	Don Don	Royaume-Uni SIDA
<b>B. <u>Programme de développement accéléré</u></b>					
R-9	Route Quthing-Mohale's Hoek	27 390	7 784 6 744	Don Don	Fonds européen de développement Royaume-Uni
R-10	Route Taung-Mokhotlong- col de Sani	20 747	-	-	-
R-11	Développement du programme de routes de desserte	31 300	5 800 930	Don en nature -	PAM, Catholic Relief Services (CRS) PAM
A-10	Culture maraîchère irriguée	465	-	-	-
A-11	Production et conditionnement de la volaille	5 706			
	i) Centres de commercialisation	126	120	Don	Unitarian Service Committee (Canada)
	ii) Couvoirs et installations d'aviculture	5 580	-	-	-
A-14	Stockage en silo en vue de la constitution d'une réserve stratégique de maïs et approvisionnement en maïs	10 230	1 000	Prêt	BAD

/...

Numéro	Projet Titre	Estimation la plus récente du coût	Contri- bution	Type de contri- bution	Donateur
A-16	Expansion de la pisciculture d'eau douce A-12	140	-	-	-
A-17	Projet de multiplication des semences (deuxième phase du A-15)	Etude de faisabilité	-	-	-
P-5(A)	Petites centrales hydro- électriques pour les zones rurales : étude de  faisabilité dans neuf sites [deuxième phase du P-1 B)]	...			Novège France République fédérale d'Allemagne
P-5(B)	Projet polyvalent de (nou- veau) Jordane : étude de faisabilité	500	-	-	-
E-1	Modernisation de quatre écoles professionnelles	800	235	Don	Pays-Bas
E-2	Formation d'enseignants d'écoles professionnelles	300	175	Don, Assistance technique	Irlande
E-3	Faisabilité d'un programme intensif d'enseignement des mathématiques et des sciences d'Amsterdam/CEE	755+	157 Assistance technique		Royaume-Uni, Université libre Don
H-5	Formation de personnel médical	8 296	1 500 Assistance technique Bourses	-	PNUD, République fédérale d'Allemagne Divers
H-6	Etude à réaliser par des (nou- veau) consultants sur un hôpital général national	1 395	-	-	-
I-3	Centres d'industries artisanales	1 860	786	Don	Royaume-Uni

Tableau 10 (suite)

Numéro	Projet Titre	Estimation la plus récente du coût	Contri- bution	Type de contri- bution	Donateur
(En milliers de dollars E.-U.)					
I-4 (nou- veau)	Développement de l'infra- structure de Maputsoe et Maseru	3 556	-	-	-
I-5 (nou- veau)	Etude de faisabilité sur le développement du tourisme dans la zone de Qeme	...			
M-4	Carrière de grès et taille de la pierre : étude de faisabilité	170-	-	-	-
	Total			<u>46 864</u> a/	

a/ Ce total ne comprend pas le prêt commercial pour le projet A-4.

V. RAPPORT SUR DIFFERENTS PROJETS DU PROGRAMME SPECIAL  
D'ASSISTANCE ECONOMIQUE

A. Programme d'urgence

1. Transports routiers

R-5 : Tronçon de route de Thaba-Tseka-Mpiti

(coût estimatif révisé : 14 880 000 dollars)

65. L'étude de faisabilité financée à titre de don par l'Agence canadienne de coopération pour le développement international a été achevée et le Gouvernement du Lesotho en est actuellement saisi pour examen. Sur la base des recommandations contenues dans cette étude, trois possibilités ont été suggérées. Le coût révisé est fondé sur la solution la moins coûteuse, envisageant la construction de 160 kilomètres de routes et ponts sur une période de six ans. Comme le Gouvernement canadien a indiqué qu'il ne financerait pas la construction, le Gouvernement du Lesotho recherche d'autres donateurs pour ce projet. L'étude de faisabilité sera mise à la disposition de toutes les parties intéressées.

R-12 : Centre d'entretien du Ministère des travaux publics à Mokhotlong  
(nouveau projet - extension du projet R-6)

(coût estimatif : 300 000 dollars)

66. Après avoir achevé la construction de trois centres de services d'entretien à Mphaki, Qacha's Nek et Thaba-Tseka au titre du projet R-6, le gouvernement étudie la possibilité de construire un autre centre d'entretien à Mokhotlong compte tenu de l'intensité de la circulation routière dans cette région. Il était initialement prévu d'agrandir l'atelier de Thaba-Tseka (projet R-6 du rapport précédent) avec le restant d'un prêt de l'Association internationale de développement (IDA) mais le gouvernement voudrait utiliser le reste des ressources de l'IDA pour commencer la construction de l'atelier de Mokhotlong. Des ressources supplémentaires seront nécessaires.

2. Agriculture, élevage et alimentation

A-4 : Modernisation de la production végétale

(coût estimatif révisé : 24 180 000 dollars)

67. Comme cela avait été indiqué dans le rapport de la dernière mission d'étude (A/36/266, annexe, sect. IV), le programme a été appuyé par le gouvernement tant par des crédits budgétaires annuels que par des prêts. Au cours de la campagne d'ensemencement 1981/1982, 29 360 hectares environ ont été plantés. L'objectif final est de parvenir à l'autofinancement du programme d'ici 1986 grâce à un accroissement du rendement, à une amélioration des opérations et à une modernisation des techniques.

68. Si l'expérience des deux dernières années a montré que les rendements peuvent être considérablement accrus et que les cultures visées par le projet sont moins vulnérables aux facteurs climatiques tels que la sécheresse et la gelée, la viabilité financière du programme reste encore à déterminer de façon définitive. Le gouvernement ne se propose pas d'augmenter la superficie cultivée au cours de la période 1982/1983 mais d'orienter plutôt ses efforts vers une efficacité accrue. Toutefois, il est évident que le programme continuera d'appeler des ressources supplémentaires durant les prochaines années. Le coût estimatif pour la période 1982-1985 est de 24 180 000 dollars.

A-6 : Commercialisation de la laine et du mohair

(coût estimatif : 2,8 millions de dollars)

i) Grands entrepôts et véhicules

69. La construction de quatre entrepôts est maintenant achevée. Des véhicules ont été achetés et remis à la Livestock Products Marketing Services. Par ailleurs, il est prévu d'ajouter un entrepôt au centre de construction de Maseru qui s'est avéré trop petit pour faire face au volume actuel des activités. Ce nouvel entrepôt viendra s'ajouter au local supplémentaire récemment construit qui n'a pas permis de résoudre le problème de capacité.

70. En vue d'achever le programme, on cherche à disposer d'un capital circulant de 930 000 dollars pour acheter de la laine et du mohair.

ii) Lutte contre la gale des moutons

71. Des produits chimiques pour bains antiparasitaires ont été fournis pour l'année 1982-1983 par un donateur extérieur, compte tenu de la décision du gouvernement de créer avant 1983 un impôt spécial destiné à couvrir le coût de ces produits chimiques. Toutefois, il est nécessaire de construire d'urgence neuf dépôts pour le stockage sur place de ces produits antiparasitaires et de médicaments vétérinaires. Il faudrait à cet effet un montant de 20 000 dollars pour lequel aucun donateur ne s'est encore manifesté.

iii) Financement du Fonds autorenewable pour les produits vétérinaires

72. Pour permettre de constituer un stock suffisant de produits vétérinaires, le Fonds autorenewable créé dans ce but dispose actuellement d'un capital de 55 000 dollars mais aurait besoin de 150 000 dollars supplémentaires pour parvenir au stade de l'autofinancement.

A-7 : Banque de développement agricole du Lesotho

(coût estimatif révisé : 6 510 000 dollars)

73. Ce projet a pour but de fournir du capital circulant et une assistance technique à la Banque qui s'occupe essentiellement d'aider les petits exploitants grâce à des crédits à court terme par l'intermédiaire du mouvement coopératif. Le projet A-7 doit être révisé en raison d'un certain nombre de difficultés que pose

son exécution. Au stade de la formulation du projet initial, il avait été convenu que le Fonds international de développement agricole (FIDA) fournirait un montant d'environ 3,5 millions de maloti. Toutefois, le financement du FIDA s'est révélé très difficile à utiliser, à l'exception des dons au titre de l'assistance technique (370 000 maloti) et du montant relativement faible (600 000 maloti) destiné à des prêts saisonniers à court terme, et il n'a pas été encore tiré parti de certains éléments du prêt. Le gouvernement s'emploie à négocier les conditions d'emploi pour que les ressources correspondantes soit plus facilement disponibles. Toutefois, pour dégager un capital circulant aux fins de prêts à court terme, un montant de quelque 7 millions de maloti serait nécessaire pour le programme de prêts de la Banque portant sur la période de cinq ans commençant en 1982/1983.

A-13 : Approvisionnement en blé et réserve stratégique

(coût estimatif : 60,2 millions de dollars)

i) Réserve stratégique nationale de blé (20 000 tonnes)

74. Au cours des 12 derniers mois, l'exécution du projet A-13 i) n'a guère enregistré de progrès. Le PAM a apporté une contribution de 7 000 tonnes de blé en 1980 et le gouvernement cherche encore un donateur pour fournir la différence de 13 000 tonnes. Une capacité supplémentaire de stockage en silo d'un coût estimatif de 2 millions de maloti est indispensable pour éviter que les opérations commerciales normales du Lesotho Flour Mills ne soient compromises du fait d'une insuffisante capacité de stockage et de la rotation du stock.

ii) Blé destiné à la vente aux fins du développement

75. Depuis 1978, la CEE et le PAM ont, à titre de dons, fourni du blé qui a été vendu à la Lesotho Flour Mills; le produit de la vente de ce blé est utilisé pour la construction de facilités de stockage de la Food Management Unit et un appui technique aux projets de construction routière dont le personnel est rémunéré en nature. Le gouvernement du Lesotho a également engagé des pourparlers avec l'Agency for International Development des Etats-Unis (USAID) et lui a présenté une demande de 90 000 tonnes de blé dans le cadre du programme de vente de produits alimentaires aux fins du développement. On a estimé que 30 000 tonnes par an pourraient être stockées sur une période de trois ans, ce qui permettrait de diminuer les achats à la République sud-africaine et de réduire la dépendance du Lesotho vis-à-vis de ce pays. Aucune réponse n'a cependant été reçue à ce jour à cette demande.

3. Santé

H-3 : Dispensaires ruraux à Mategeng et Dilli-Dilli

(coût estimatif : 203 000 dollars)

76. On a enregistré du retard dans la construction du dispensaire de Matebeng. Il est estimé que la construction sera achevée avant décembre 1982.

77. Le dispensaire de Dilli-Dilli a été construit mais ne fonctionne pas encore parce que le système d'approvisionnement en eau n'a pas encore été mis en place en raison de problèmes de financement. On recherche des ressources supplémentaires d'un montant de 15 000 dollars pour installer ce système d'approvisionnement en eau de Dilli-Dilli et pour équiper les deux autres dispensaires.

#### 4. Création d'emplois

##### L-1 : Programme de développement à fort coefficient de main-d'oeuvre

(coût estimatif : 9 515 000 dollars)

78. Comme indiqué dans le rapport de la cinquième mission (A/36/266, sec. IV) d'étude, ce programme a reçu une assistance de l'Organisme suédois de développement international (SIDA) et du Royaume-Uni. Le SIDA continuera d'apporter son assistance financière et technique au cours des deux prochaines années avec un don d'environ 2,8 millions de dollars (16,2 millions de couronnes suédoises). Le programme, qui s'étend sur toute la durée du troisième plan quinquennal de développement (1980-1985), comportera des activités de conservation des sols ainsi que des travaux de construction de routes. On s'attend à ce que les divers éléments du programme permettent de donner un emploi à plus de 2 200 travailleurs sur une période d'un an, à 355 sur une période de trois ans et à 250 sur une période de cinq ans. Le Service de construction à fort coefficient de main-d'oeuvre, qui sera l'agent d'exécution, a déjà commencé le programme et emploie actuellement plus de 2 000 travailleurs. Compte tenu du taux de chômage élevé, le gouvernement souhaiterait élargir le programme qui constitue une partie extrêmement importante du dispositif d'intervention tendant à absorber tout retour massif de travailleurs migrants de la République sud-africaine.

#### B. Programme de développement accéléré

##### 1. Transports routiers

###### R-9 : Route Quthing-Mohale's Hoek

(coût estimatif révisé : 27 390 000 dollars)

79. Ce projet faisait initialement partie d'un autre projet du programme d'urgence mais il en a été séparé et a fait l'objet d'une révision en raison du manque de fonds et pour permettre de commencer les travaux sur d'autres tronçons. Plus de la moitié du financement pour cette route de 50 km a été assurée grâce à des contributions du Fonds européen de développement (FED) (8 370 000 maloti) et du Royaume-Uni (7 252 000 maloti). Le Gouvernement du Lesotho cherche toujours un donateur pour la différence de 13 830 000 maloti.

###### R-10 : Route Taung-Mokhotlong-Col de Sani

(coût estimatif révisé : 20 747 000 dollars)

80. Le Gouvernement britannique a financé une étude de faisabilité et une étude technique mais a par la suite, décidé de ne pas consentir le prêt pour lequel il



avait en principe réservé des fonds. Le Gouvernement du Lesotho cherche donc la totalité des fonds nécessaires pour ce projet auquel il attache une grande importance car cette route permettrait de relier des zones montagneuses à des plaines basses et rendrait service à un grand nombre de personnes défavorisées.

R-11 : Développement du programme de routes de desserte

(coût estimatif : 31,3 millions de dollars)

81. Le Gouvernement du Lesotho accorde une priorité élevée à ce projet qui ouvrirait l'accès à des régions éloignées et permettrait de stimuler la production agricole et de mettre sur pied des agro-industries. Actuellement, 2 400 km environ de routes de desserte sont construites dans différentes parties du pays. Les travailleurs employés à la construction de ces routes reçoivent un demi-loti par jour en plus des rations alimentaires fournies par les Catholic Relief Services (CRS) et le PAM. En vue de renforcer ce programme de routes de desserte, il a été demandé au PAM de donner 4 000 tonnes de blé qui ont été vendues et dont le produit a été remis au Ministère du développement rural du Lesotho pour l'achat d'outils, de matériaux de construction et d'équipement. Malgré ce complément de ressources, on a enregistré un ralentissement dans l'exécution du projet, le nombre de travailleurs ayant diminué de 30 p. 100 au cours des six dernières mois, tant en ce qui concerne les travailleurs des CRS que les travailleurs du PAM.

82. Cependant, l'AID des Etats-Unis et le PAM/PNUD ont renforcé le programme en fournissant respectivement un ingénieur en chef et un ingénieur chargé de la formation. Ce personnel additionnel devrait aider à tracer et à construire les 1 600 km de routes encore nécessaires. Le Gouvernement du Lesotho a récemment pris contact avec la Banque africaine de développement (BAD) pour qu'elle appuie un programme de construction de 1 000 km de routes de desserte. La BAD a accepté d'envoyer une mission pour examiner la demande.

2. Agriculture, élevage et alimentation

A-10 : Culture maraîchère irriguée

(coût estimatif révisé : 465 000 dollars + assistance technique)

83. Ce projet est directement lié à l'un des principaux objectifs sectoriels de l'agriculture, à savoir l'introduction de techniques de culture permettant d'atteindre l'autosuffisance en matière de production végétale. Un don initial de 250 000 dollars, dont le versement avait été retardé a été affecté à un autre projet. Une assistance pour le montant total du projet est donc nécessaire.

A-11 : Production et conditionnement de la volaille

(coût estimatif révisé : 5 706 000 dollars)

Ce projet comprend les éléments suivants :

i) Centres de commercialisation

84. Quatre des six centres de commercialisation d'oeufs initialement prévus ont été construits et un cinquième le sera bientôt. Pour le sixième centre de commercialisation dont la construction est prévue à Qacha's Nek, aucune ressource financière n'est encore disponible. Il faudra une assistance supplémentaire de 42 000 maloti pour achever cette partie du projet.

ii) Convois et installations d'aviculture

85. Cet élément du projet est conçu comme un ensemble complet portant sur divers aspects allant de la production à la distribution et à la commercialisation. Il comporte la construction de locaux à usage de bureaux et de logements pour le personnel ainsi que l'organisation de services de fonction professionnelle. Le projet une fois achevé devrait permettre de faire face aux besoins du pays en matière de poulets et de pondeuses. Aucune contribution n'a été annoncée pour cet élément du projet; la BAD a accepté d'envoyer sur le terrain une mission pour étudier les possibilités de développement de la production de la volaille au Lesotho.

A-14 : Stockage en silo en vue de la constitution d'une réserve stratégique de maïs et approvisionnement en maïs

(coût estimatif révisé : 10 230 000 dollars)

86. Ce projet vise à fournir une capacité de stockage de quelque 90 000 tonnes de maïs, y compris la constitution d'une réserve stratégique de 15 000 tonnes environ. Outre un silo, le projet prévoit également un moulin pour produire de la farine de maïs et une usine de fabrication d'aliments pour le bétail. Le coût de la construction et de l'équipement est estimé à 7 millions de maloti. La réserve stratégique de 15 000 tonnes coûtera 4 millions de maloti. Compte tenu de l'importance qu'il attache à ce projet, le Gouvernement du Lesotho envisage, pour faire face à une partie des dépenses, d'utiliser un prêt d'appui à la balance des paiements accordés par l'OPEP. En principe, le BAD a indiqué qu'elle pourrait fournir un million de dollars sur le coût total. Il est nécessaire de trouver un donateur pour le solde des fonds nécessaires.

A-16 : Pisciculture d'eau douce

(coût estimatif : 140 000 dollars)

87. Le projet initial, qui a été financé par le Gouvernement britannique est presque achevé. Au titre de ce projet, 24 viviers s'étendant sur 30 hectares ont été aménagés dans des zones rurales. Il est prévu d'aménager d'autres viviers sur une superficie supplémentaire de 40 hectares au cours des trois prochaines années. Le montant nécessaire à cette deuxième phase est estimée à 150 000 maloti.

A-17 : Projet de multiplication des semences

(coût estimatif : à déterminer)

88. Il s'agit d'une continuation du projet A-15 qui comportait une étude de faisabilité pour la multiplication de semences. Un plan a été proposé et soumis au FIDA et à la Banque Mondiale. Les consultants intéressés ont été invités à faire des soumissions pour les travaux. Le coût estimatif ne sera déterminé qu'une fois l'étude achevée.

3. Energie hydro-électrique

P-5 : Faisabilité et conception de projets de production locale d'énergie hydro-électrique [deuxième phase du projet P-1) B)]

(coût estimatif : à déterminer)

a) Petites usines hydro-électriques pour les zones rurales : étude de faisabilité dans neuf sites.

89. L'achèvement de l'étude de pré-faisabilité marque la fin du projet initial P-1 B). Au titre du nouveau projet, des fonds sont nécessaires aux fins du financement d'une étude de faisabilité dans des sites identifiés dans des zones montagneuses. Le Gouvernement du Lesotho a demandé au Gouvernement français de prendre en charge l'étude de faisabilité ainsi que les travaux de conception et de construction sur trois sites. Le Gouvernement du Lesotho prendra contact avec le Gouvernement norvégien pour cinq autres sites et avec le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne pour le dernier site. Toutefois, aucun donateur ne s'est encore fermement engagé pour le moment.

b) Projet polyvalent de Jordane : étude de faisabilité

90. L'étude de pré-faisabilité est actuellement achevée. Le Gouvernement du Lesotho se propose de la faire suivre d'une étude de faisabilité car il estime que l'exécution du projet de Jordane peut fournir de l'énergie sur une base régionale, tout en assurant l'approvisionnement en eau salubre de Maseru et des activités d'irrigation. Une source de financement est recherchée pour ce projet.

4. Education

E-1 : Modernisation de quatre écoles professionnelles

(coût estimatif révisé : 800 000 dollars)

91. Sur les quatre écoles professionnelles, le Centre d'industries artisanales de Leribe et une partie de la Bishop Allard School ont été financés par les Pays-Bas (235 000 dollars). En vue de terminer l'école de Qacha's Nek et construire des locaux supplémentaires dans les écoles professionnelles de St. Elizabeth et de Bishop Allard, un montant supplémentaire de 600 000 maloti est nécessaire.

E-1 : Formation d'enseignants d'écoles professionnelles

(coût estimatif révisé : 300 000 dollars)

Avec l'ouverture de nouveaux centres de formation professionnelle, la demande en enseignants compétents augmente rapidement. Ce projet est financé par le Gouvernement irlandais pour toute la durée de 1982. En vue d'assurer une formation équivalente à quelque 20 étudiants pendant les deux années à venir, un montant supplémentaire de 50 000 maloti est nécessaire.

E-3 : Bourses pour un programme intensif d'enseignement des mathématiques et des sciences

(coût estimatif révisé : 775 000 dollars au moins)

L'Université libre d'Amsterdam et l'Université nationale du Lesotho ont lancé un programme à l'intention des quelque 670 étudiants prévus pour la période 1982-1986. Le programme qui porte essentiellement sur l'enseignement des mathématiques et des sciences, vise à préparer les étudiants à poursuivre des études universitaires. En 1982, 103 étudiants ont été immatriculés à un coût de 7 500 maloti par étudiant. Des fonds ont été fournis par la CEE et l'Université du Lesotho pour la rémunération des professeurs et des chargés de cours. L'élément des bourses d'études reste cependant encore à financer.

Secteur de la santé

H-5 : Formation de personnel médical (projet révisé)

(coût estimatif révisé : 8 296 000 dollars)

Ce projet, initialement axé sur la formation de personnel médical par l'octroi de bourses, a été financé par l'AID des Etats-Unis, l'Irlande et la République fédérale d'Allemagne. Le Gouvernement du Lesotho se propose de créer une faculté des sciences de la santé à l'Université nationale du Lesotho et de continuer à former des infirmiers et des pharmaciens. Le projet révisé nécessitera l'élargissement des infrastructures existantes et la construction de nouvelles unités (unité des sciences biomédicales, unité médico-sociale et de la recherche clinique) ainsi que la construction de logements pour les enseignants et les étudiants. Le projet utilisera toutefois les infrastructures existantes de l'hôpital Queen Elizabeth II et de l'Université du Lesotho dans toute la mesure du possible.

H-6 : Etude à réaliser par des consultants, sur un hôpital général national (nouveau projet remplaçant l'ancien projet H-4)

(coût estimatif : 1 395 000 dollars)

L'hôpital actuel Queen Elizabeth II est surpeuplé et n'est pas en mesure de fournir des services médicaux adéquats. Les malades doivent être envoyés, à grands frais, à des hôpitaux de la République sud-africaine. Le Gouvernement du Lesotho souhaiterait donc faire effectuer une étude par des consultants sur les

possibilités d'agrandissement des facilités existantes, y compris la modernisation de l'hôpital Queen Elizabeth II, comprenant l'amélioration des services d'appui et l'accroissement de la capacité d'accueil de l'hôpital qui passerait de 350 à 600 lits. Une fois le projet achevé, les nouvelles facilités constitueraient une partie importante du programme de formation sur place du personnel médical. Des fonds sont nécessaires pour la réalisation de cette étude de faisabilité.

## 6. Industrie

### I-3 : Centres d'industries artisanales

(coût estimatif révisé : 1 860 000 dollars)

96. Des fonds sont nécessaires pour financer, dans le cadre de ce projet, la construction de cinq centres d'industries artisanales à Mohale's Hoek, Leribe, Mafeteng, Quthing et Butha-Buthe. Le Gouvernement britannique a accordé 508 000 maloti pour la construction du centre de Mohale's Hoek; ce dernier dont la construction a commencé devrait être pleinement opérationnel avant octobre 1982. Le financement des autres centres n'est pas encore assuré.

### I-4 : Développement de l'infrastructure de Maseru et de Maputsoe (nouveau projet)

(coût estimatif : 3 556 000 dollars)

#### i) Extension de la zone industrielle de Maputsoe

97. Le quartier industriel actuel de Maputsoe est entièrement occupé. De nombreuses sociétés dont les activités sont orientées vers l'exportation préfèrent être installées à Maputsoe parce qu'elles sont ainsi moins éloignées du chemin de fer et des installations portuaires. Le développement d'une nouvelle zone industrielle offrirait cependant de nouvelles possibilités d'emploi. Au titre de ce projet, il est prévu d'aménager 20 hectares supplémentaires de terrains industriels et cinq hectares destinés à un centre artisanal. Au total, 3,6 millions de maloti sont nécessaires pour la mise en place des infrastructures indispensables.

#### ii) Construction de bâtiments d'usine supplémentaires à Maseru

98. Le Gouvernement britannique a financé la construction à Maputsoe de deux bâtiments d'usine qui ont été achevés en 1981. Il serait nécessaire de construire deux autres bâtiments et le Gouvernement de Lesotho cherche à cet effet une assistance financière d'un montant de 324 000 maloti.

### I-5 : Etude de faisabilité sur le développement du tourisme dans la zone de Qeme (nouveau projet)

(coût estimatif : à déterminer)

99. Le programme accéléré de développement infrastructurel permettrait d'avoir plus facilement accès à l'intérieur du pays et de développer rapidement un tourisme à grande échelle. Il ressort d'un inventaire des ressources touristiques du

Lesotho effectué par la European Investment Bank que trois zones disposent de grandes possibilités à cet égard. Une zone en particulier semble prometteuse : il s'agit de la zone de Qeme située à proximité du nouvel aéroport international envisagé; il y aurait lieu toutefois, de réaliser pour ce projet une étude de faisabilité financière pour laquelle une assistance est nécessaire. Il conviendrait, si possible, d'étudier également la possibilité d'entreprendre un autre projet à Sehlabathebe.

7. Minéraux, industries minières et extractives

M-4 : Carrière de grès et taille de la pierre

(coût estimatif : 170 000 dollars)

100. Une assistance est recherchée pour la réalisation d'une étude de faisabilité de l'exploitation d'une carrière de grès et de taille de la pierre. On espère construire six usines de grès, sous réserve des résultats de l'étude. Les six carrières de grès figuraient sur la liste des projets soumis par le gouvernement à la Réunion de solidarité qui s'est tenue à Maseru en juin 1982, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel en vue de susciter l'intérêt d'investisseurs éventuels.

-----